

Communiqué du SMG

Les syndicats et organisations de défense des intérêts des médecins libéraux appellent à une grève à partir du 5 janvier prochain et à des manifestations afin de protester contre le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui vient d'être adopté le 17 décembre^{1, 2}.

Sous couvert de défendre l'accès aux soins et le système de santé, ces organisations défendent surtout les privilèges d'une corporation et ses bénéficiaires. Elles s'insurgent contre les limitations portées aux dépassements d'honoraires, contre le contrôle de l'augmentation injustifiée des profits réalisés dans certaines spécialités, et défendent bec et ongles un système libéral qui a désormais largement fait la preuve de son incapacité à remplir le service essentiel à la population que représentent les soins de santé.

Le SMG partage avec les syndicats médicaux le rejet de certaines mesures de ce PLFSS, qui vont à l'encontre de la santé des habitant·es en obligeant les médecins à limiter leurs prescriptions d'arrêts de travail pourtant nécessaires à la santé de leurs patient·es... et en infligeant des amendes aux professionnel·les de santé si elles ne remplissent pas le dossier médical partagé.

Le SMG rejoint surtout les critiques d'un PLFSS, dont les mesures les plus violentes socialement, telles que le doublement des franchises médicales, ont été reportées³, mais qui reste un budget d'austérité dans la même logique néolibérale de privatisation du système de soins avec entre autres la taxation des complémentaires santé qui se reportera finalement sur les assuré·es⁴.

Nous pensons qu'il faut sortir d'une logique purement budgétaire. Un changement radical de paradigme est nécessaire tant au niveau de l'organisation du système de santé que dans le renforcement de la protection sociale. Nous continuons à militer pour une Sécurité sociale universelle à 100 %⁵, pour une réelle démocratie sanitaire incluant les habitant·es, pour la lutte contre les dépassements d'honoraires et pour le développement d'un grand service public du soin de premiers recours⁶. Ces mesures permettront d'améliorer les conditions de travail des professionnel·les, de reprendre le contrôle démocratique de l'organisation territoriale des soins primaires et d'améliorer l'accès (financier et géographique) des personnes aux soins selon leurs besoins.

Pour défendre un système de santé plus juste, plus respectueux des travailleur·ses et des usager·ères, plus accessible, et surtout plus efficace, médecins ou pas, rejoignez le SMG !